

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2008

A - COMPTES CONSOLIDES RESUMES

I - Bilan consolidé au 30 juin 2008 (en K€)

ACTIF	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles		33	47
Immobilisations corporelles		273	294
Actifs financiers		605	666
ACTIFS NON COURANTS		911	1 007
Stocks	3.1.1.	2 964	2 931
Clients et autres débiteurs	3.1.2.	5 846	5 576
Autres actifs courants		1 004	1 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie		56	194
ACTIFS COURANTS		9 870	9 954
TOTAL ACTIF		10 781	10 961
PASSIF		30/06/2008	31/12/2007
Capital		7 196	7 196
Primes		2 847	2 847
Réserves		(14 480)	(10 329)
Résultat		2 549	(4 150)
Capitaux propres (part du Groupe)		(1 888)	(4 437)
Intérêts minoritaires		0	0
CAPITAUX PROPRES		(1 888)	(4 437)
Emprunts et dettes RJ à plus d'un an		3 441	0
Engagements envers le personnel	3.1.3.	352	382
PASSIFS NON COURANTS		3 792	382
Emprunts et dettes	3.1.4.	3 653	4 289
Provisions courantes		117	106
Dettes RJ à moins d'un an		1 735	
Fournisseurs et autres créditeurs	3.1.5.	2 332	9 268
Autres passifs courants	3.1.5.	1 038	1 353
PASSIFS COURANTS		8 875	15 016
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		10 781	10 961

II - Compte de résultat consolidé au 30 juin 2008 (en K€)

	Notes	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Chiffre d'affaires	5	7 503	8 333
Achats consommés		<4 161>	<4 849>
Charges de personnel	3.2.1.	<1 920>	<2 878>
Charges externes et autres charges	3.2.2.	<1 394>	<1 707>
Impôts et taxes		<58>	<342>
Dotations nettes aux amortissements		<37>	<230>
Autres produits et charges opérationnels	3.2.3.	1 636	<440>
Résultat opérationnel		1 569	<2 113>
Produits financiers	3.2.4.	1 153	4
Charges financières	3.2.4.	<172>	<115>
Résultat des activités courantes avant impôts		2 549	<2 224>
Impôt sur les bénéfices			<9>
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 549	<2 232>
Part revenant aux intérêts minoritaires		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 549	<2 232>
Résultat net par action (en euros)		5,67	<4,97>
Résultat net par action dilué (en euros)		5,67	<4,97>

III - Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2008 (en K€)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2008

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés	Capitaux Propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble
01/01/2007	7 196	2 847	-10 329	-286		-286
Résultat de la période			-2 233			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						
Total des produits et charges de la période (1er semestre 2007)			-2 233			
Clôture 30/06/2007	7 196	2 847	-12 562	-286		-286
01/01/2008	7196	2847	-14 480	-4437		-4437
Résultat de la période			2 549			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						
Total des produits et charges de la période (1er semestre 2008)			2 549			
Clôture 30/06/2008	7196	2847	-11 931	-1 888		-1 888

Le capital social est composé de 449.777 actions d'une valeur nominale de 16 euros

IV - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	30/06/2008	30/06/2007
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat de l'ensemble consolidé	2 549	-2234
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions (hors ac	23	-287
Plus ou moins values sur cessions	0	-403
Coût de l'endettement financier net	172	115
Impôt	0	-9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation avant im	2 744	-2 818
Impôt versé	0	-10
Variation de BFR générée par l'activité	-2 584	3 534
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-2 584	3 524
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	-2	-12
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	503	387
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financièr	0	-97
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	10	0
Autres flux liés aux opérations d'investissements	0	0
Flux nets de trésorerie générés par des opérations d'invest	511	278
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capit	0	0
Remboursement d'emprunts	-467	-927
Intérêts nets versés (hors ICNE)	-151	-115
Autres flux liés aux opérations de financement	-190	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-809	-1 042
Variation de la trésorerie nette	-138	-58
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	194	148
Trésorerie à la clôture de l'exercice (note 3.1.4)	56	90

V - ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Ces états financiers consolidés résumés du groupe TONNA ELECTRONIQUE pour le premier semestre 2008 comprennent la société TONNA ELECTRONIQUE et ses trois filiales. TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle a son siège social 36, avenue Hoche 51100 REIMS, et est cotée sur le marché d'Euronext Paris (compartiment C).

Les comptes consolidés du premier semestre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 21 octobre 2008.

Ces comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE, marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006, ayant été adopté par le tribunal de commerce de REIMS comme indiqué ci-après.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées indiquées dans l'annexe sont en milliers d'euros.

1- Evènements significatifs :

Le tribunal de commerce de REIMS a, par jugement du 15 mai 2008, arrêté le plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE, soutenu par la société FINANCIERE PONTOISE.

Le jugement du 15 mai 2008 a pris acte de l'engagement de la société FINANCIERE PONTOISE de procéder à l'acquisition de la majorité du capital de la société FINANCIERE TONNA qui détient 64,20 % du capital de la société TONNA ELECTRONIQUE. Cette acquisition, dont la réalisation avait été initialement prévue mi-juin, a été faite à hauteur de 60% du capital de la société FINANCIERE TONNA en date du 25 juillet 2008 (cf. § 6.5 Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes).

Les engagements financiers pris par la société FINANCIERE PONTOISE prévoient des :

- apports en numéraire au moyen de concours bancaires pour un montant de 1.540 K€, destinés à être apportés en compte courant à la société TONNA ELECTRONIQUE ; ces apports devant être complétés d'apports de personnes physiques et morales pour 400 K€ ;
- lignes de crédits documentaires de 1.360 K€.

Au 21 octobre 2008, date d'arrêté des comptes semestriels, les apports en numéraire faits à la société FINANCIERE TONNA s'élèvent à 945 K€, dont 730 K€ ont été avancés en compte-courant à la société TONNA ELECTRONIQUE. A cette même date, la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficiait de 545 K€ de lignes de crédits documentaires (via l'intermédiaire de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES) pour ses achats en Asie.

Ces engagements financiers pris par la société FINANCIERE PONTOISE doivent s'accompagner, d'ici la fin de l'exercice 2008, d'une recapitalisation de la société TONNA ELECTRONIQUE comprenant :

- une réduction du capital par diminution de la valeur nominale de l'action TONNA ELECTRONIQUE de 16 euros à 1 euro afin d'apurer une partie du report à nouveau négatif à hauteur de 6.746.655 euros ;
- une augmentation de capital de 1.200.000 euros réservée à la société FINANCIERE TONNA ainsi qu'une émission gratuite simultanée de 2.887.110 bons de souscription d'actions autonomes, attribués avec maintien du droit préférentiel de souscription, donnant droit à l'attribution de 7 bons pour 4 actions anciennes, destinée à compenser la dilution des actionnaires minoritaires, à laquelle la société FINANCIERE TONNA s'est engagée à renoncer. De ce fait, seuls 281.729 bons revenant aux actionnaires minoritaires seront, le cas échéant, exercés.

Dans cette perspective, la société FINANCIERE PONTOISE a sollicité auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'octroi d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique, ce qui lui a été accordé par le collège de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2008 (cf. Avis AMF n° 208C05238 du 19 mars 2008).

Le Tribunal a fixé à 10 ans la durée du plan de redressement et au 15 mai 2009 la première échéance du plan. Les 10 échéances sont payables comme suit :

15/05/09	15/05/10	15/05/11	15/05/12	15/05/13	15/05/14	15/05/15	15/05/16	15/05/17	15/05/18
5 %	5 %	5 %	5 %	10 %	10 %	15 %	15 %	15 %	15 %

Les créanciers ayant opté pour un règlement unique à 40 % de leur créance ont reçu une première échéance de 10 % du montant de leur créance au 15 août 2008 (deux échéances de 15 % fixées au 15/05/2009 et 15/05/2010) (cf. Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes).

Enfin, les créanciers des comités Fournisseurs et Etablissements de crédit ont consenti à être payés dans les conditions suivantes :

Comité des Fournisseurs :

- Paiement de 10 % du montant de la créance dans les 12 mois suivant l'arrêté du plan et la réalisation des immeubles de REIMS et MONDELANGE (pour mémoire, la réalisation de l'immeuble de MONDELANGE est intervenue en Mai 2007) ;
- Abandon de 60 % du montant de la créance ;
- Affectation du solde de 30 % en autres créances portant intérêts, remboursables après la durée d'exécution du plan arrêté par le Tribunal.

Comité des Etablissements de crédit :

- Paiement de 10 % du montant de la créance dans les 12 mois suivant l'arrêté du plan et la réalisation des immeubles de REIMS et MONDELANGE contre abandon du solde.

Enfin, le jugement du 15 mai 2008, prenant acte que l'évolution difficile des derniers mois rendait nécessaire une nouvelle réduction des effectifs afin de consolider le compte d'exploitation prévisionnel, a autorisé 8 licenciements économiques, notifiés les 12 juin 2008 (6) et 16 juillet 2008 (2). Le coût social de cette restructuration, financé par l'Assurance en Garantie des Salaires, s'élève à 158 K€. Ce coût a été intégralement pris en charge dans les comptes au 30 juin 2008.

Le Conseil d'Administration de la société TONNA ELECTRONIQUE réuni le 15 mai 2008 a procédé à une réorganisation des pouvoirs au sein de la société. Monsieur Bruno PROUST, Président de la société FINANCIERE PONTOISE, après avoir été coopté administrateur, a

été nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société (Monsieur Patrice PETIT assumant les fonctions de Directeur Général Délégué).

Les impacts des décisions du tribunal enregistrés dans les comptes au 30 juin 2008, par niveau de résultat, sont présentés dans le tableau suivant :

(en K€)	Résultat opérationnel	Résultat financier	Résultat net
Abandons de créances	1 829	190	2 019
Actualisation de la dette (Passif)	-	954	954
Mesures de restructuration	(158)	-	(158)
Total	1 671	1 144	2 815

2- Règles et méthodes comptables :

- Déclaration de conformité avec le référentiel IFRS

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. Ces notes peuvent être complétées par la lecture du rapport annuel publié au titre de l'exercice 2007. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées pour les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La société n'a pas anticipé l'application de normes et d'interprétations non encore entrées en vigueur et adoptées par l'UE. Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, les normes non encore approuvées par l'UE ne sont pas appliquées par anticipation.

- Estimations

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la direction l'exercice de jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs (dépréciations d'immobilisations incorporelles et corporelles, stocks) et des passifs (provisions), des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers de Tonna Electronique peuvent être différents des valeurs actuellement estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1 Notes sur le bilan

3.1.1 Stocks

	31/12/2007	30/06/2008
Matières premières et fournitures	2 102	2 031
Travaux en cours	1 536	1 516
Stocks de produits finis	728	690
Stocks de marchandises	768	881
Stocks et travaux en cours bruts	5 134	5 118
Pertes de valeurs sur matières premières et fournitures	(1 073)	(1 002)
Pertes de valeurs sur travaux en cours	(444)	(570)
Pertes de valeurs sur stocks de produits finis	(321)	(249)
Pertes de valeur sur stocks de marchandises	(364)	(333)
Pertes de valeurs sur stocks et travaux en cours	(2 202)	(2 154)
Stocks et travaux en cours nets	2 932	2 964

Les stocks de l'usine de MONDELANGE correspondent au stock de matières premières et fournitures ainsi qu'au stock de travaux en cours.

3.1.2 Clients et autres débiteurs

	31/12/2007	30/06/2008
Clients financés par le Factor	5 182	4 886
Autres clients	836	1 175
Dépréciation clients	(442)	(215)
TOTAL	5 576	5 846

Le poste « Clients financés par le Factor » correspond aux créances mobilisées et non échues au 30 juin 2008.

3.1.3 Provision pour indemnités de fin de carrière

	31/12/2007	Dotations	Consommation de l'exercice	Reprises sans objet	30/06/2008
Provision pour indemnités de fin de carrière	382	23	-	(53)	352

3.1.4 Dette financière nette

	31/12/2007	30/06/08
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	240	70
Dette Factor	4 049	3 583
Dette financière brute	4 289	3 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	194	56
Dette financière nette	4 095	3 597

(1) La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie est équivalente au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du bilan.

Le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2007 a fait l'objet des corrections suivantes :

- Flux net de trésorerie liés aux opérations d'exploitation : 140 K€
- Flux net de trésorerie générés par l'activité : 117 K€
- Flux net de trésorerie générés par des les opérations d'investissement : -257 K€

	31/12/2007	Maturité			30/06/2008
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Emprunts et dettes	240	70			70
Dette Factor	4 049	3 583			3 583
Total	4 289	3 653	-	-	3 653

La société dispose d'un plafond de financement de 8 M€ auprès du factor. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 4.886 K€ au 30 juin 2008.

La société dispose d'une ligne mixte d'escompte ou de mobilisation de créances en loi Dailly de 1 M€. Cette ligne est utilisée à hauteur de 243 K€ au 30 juin 2008.

3.1.5 Autres passifs financiers courants

	31/12/2007	30/06/2008
Dettes fournisseurs	5 330	2 332
Dettes fiscales et sociales	4 803	654
Dettes RJ à court terme	-	1 735
Contrat de change à terme	-	-
Autres dettes	487	384
TOTAL	10 620	5 105

Les comptes de dettes n'ont pas fait l'objet d'une analyse détaillée par compte au 30 juin 2008. Les impacts liés au jugement rendu par le tribunal de commerce ont été enregistrés sur la base du différentiel entre les dettes admises par le Tribunal et le montant exigible au titre du plan.

Un état récapitulatif des échéances du plan est donné dans le tableau suivant :

DETTES LIEES AU PLAN	- 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans et plus
Passifs non courants			1 284	1 207
Passifs courants	1 057	674		
Actualisation		4	300	650
Total	1 057	678	1 584	1 857

Le taux d'actualisation retenu est le taux sans risque sur 10 ans (OAT 10 ans) + 1%.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Des reclassements ont été opérés sur les comptes du premier semestre 2007 afin d'assurer une meilleure comparabilité. Ainsi, les coûts de restructuration, auparavant classés en « charges de personnel » d'un montant de 1 379 K€ et la plus value sur cession d'immeuble d'un montant de 404 K€ ont été enregistrés en autres produits et charges opérationnels.

3.2.1 Charges de personnel

	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2008
Rémunérations du personnel	1 842	1 301
Charges sociales	1 036	619
TOTAL	2 878	1 920

3.2.2 Charges externes et autres charges

	1^{er} semestre 2007	1^{er} semestre 2008
Sous-traitance	427	464
Transport	274	235
Autres	1 006	695
TOTAL	1 707	1 394

La réduction du poste «Autres» s'explique principalement par :

- une réduction significative des frais d'honoraires. Charges en 2007 liées à la situation de mise en redressement judiciaire (frais d'avocats, d'administrateur judiciaire, de mandataire judiciaire etc..);
- la baisse des postes "Frais de déplacements" et "Publicité".

3.2.3 Autres produits et charges opérationnels

	1^{er} semestre 2007	1^{er} semestre 2008
Coût de la restructuration	(1 379)	(158)
Abandons de créance	0	1 829
Reprise de la PIDR	435	30
Plus value de cession de l'immeuble	404	
Autres	100	(65)
TOTAL	(440)	1 636

Le coût des mesures de licenciement du premier semestre 2007 a été reclassé dans ce poste afin d'assurer une meilleure comparabilité.

3.2.4 Produits et charges financiers

	1^{er} semestre 2007	1^{er} semestre 2008
Intérêts sur dettes financières	(115)	(153)
Charges de désactualisation	-	(19)
Produits d'actualisation	-	954
Abandon de créances	0	190
Autres produits financiers	4	9
TOTAL	(111)	981

3.2.5 Résultats par action

	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2008
Résultat net	(2 233)	2 549
Nombre moyen pondéré d'actions	449 777	449 777
Résultat par action (en euros)	(4,97)	5,67
Impact du plan de continuation	N/A	2 815
Résultat net avant effet du plan	N/A	(266)
Résultat par action avant effet du plan de continuation(en euros)	N/A	(0,59)

Le résultat dilué par action est égal au résultat par action compte tenu de l'absence d'instrument dilutif.

4 - Facteurs de risques

◆ Risque de liquidité

Le risque de liquidité demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2008, il reste 5 176 K€ de dettes remboursables sur 10 ans dont 1 735 K€ à rembourser à moins d'un an.

La société dispose d'un plafond de financement de 8 M€ auprès du factor. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 4.886 K€ au 30 juin 2008.

La société dispose d'une ligne mixte d'escompte ou de mobilisation de créances en loi Dailly de 1 M€. Cette ligne est utilisée à hauteur de 243 K€ au 30 juin 2008.

◆ Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

◆ Risque de taux

L'endettement financier du groupe est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

Une augmentation du taux d'intérêt d'un point aurait un impact sur le résultat d'un montant de -19 K€.

◆ Risque de crédit

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

5 - Informations sectorielles

Le Groupe TONNA ELECTRONIQUE est constitué d'un unique secteur d'activité (équipement audiovisuel).

Des informations sont fournies au titre du second niveau d'information, elles correspondent aux zones de vente :

Ventes	30/06/2008	30/06/2007
- France	7 148	7 668
- Exportation	355	665
Total	7 503	8 333

6 - Autres informations

6.1 Effectifs du groupe

Effectif	31/12/2007	30/06/2008
Cadres	38	38
Agents de maîtrise	29	25
Employés-ouvriers	8	10
TOTAL	75	73

6.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées :

- avec les dirigeants. Les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de la société TONNA ELECTRONIQUE sont détaillées ci-dessous :

	30/06/2007	30/06/2008
Rémunérations au titre du contrat de travail	171	39
Avantages en nature	2	-
Dotations nette engagements de retraites	2	2
Rémunérations totales	175	41

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE regroupant les sociétés : PSI, SAT INDUSTRIE, ELAP et ANTENNE FT. Ces prestations portent principalement sur :

- La facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique (24 K€ au titre du premier semestre 2008), de commissions sur vente de satellite (20 K€ au titre du premier semestre 2008), de matériel électronique (8 K€)
- La facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels (1 222 K€) au titre du premier semestre 2008)

La société TONNA ELECTRONIQUE a cédé en date du 15 mai 2008 à la société FINANCIERE TONNA la créance de 110 K€ détenue à l'encontre de la société CANAL+ DISTRIBUTION, au prix de la valeur nominale. Cette cession s'inscrit dans le cadre d'accords conclus pour le rachat des créances CANAL+ FINANCE et VIVENDI sur la société FINANCIERE TONNA ainsi que pour la renonciation à une clause de retour à meilleure fortune relative à un abandon de créance antérieurement consenti.

6.3 Engagements hors bilan

	31/12/2007	30/06/2008
Nantissement sur titres	10	10
Abandons de créances consentis	-	2 019

6.4 Passifs éventuels

Un actionnaire minoritaire a assigné la société en expertise de gestion. Il n'existe pas d'autres passifs éventuels ou de litige qui ne sont pas provisionnés.

6.5 Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes

La société FINANCIERE PONTOISE a procédé en date du 25 juillet 2008 à l'acquisition de 60 % du capital de la société FINANCIERE TONNA qui détient 64,20 % de la société TONNA ELECTRONIQUE.

La société TONNA ELECTRONIQUE a procédé au règlement le 15 août 2008 de la première échéance auprès des créanciers ayant opté pour un règlement forfaitaire de leur créance à 40 %, représentant un montant de 180 635 euros, ainsi qu'au règlement, conformément à la loi, des créances inférieures à 300 euros, représentant un montant de 3 744 euros, soit un montant total de 184 379 euros.

Le Conseil d'administration du 21 octobre 2008 a décidé la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à délibérer sur les opérations de recapitalisation de la société pour le 18 décembre 2008.

B - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Les comptes consolidés se résument comme suit (en K€) :

	30/06/2008	30/06/2007
Chiffre d'affaires		
Individuel TV	1 216	1 788
Collectif TV	1 675	2 075
Portier / Sécurité	2 433	2 422
Réseaux TV	2 372	1 808
Vidéosurveillance		250
Divers / RFA	(193)	16
Total	7 503	8 359
Résultat opérationnel	1 569	(2 114)
Résultat financier	981	(111)
Résultat des activités courantes avant impôts	2 549	(2 225)
Impôts sur les bénéfices		(9)
Résultat net consolidé	2 549	(2 233)

Le premier semestre 2008 a été marqué par la sortie de la période d'observation ouverte dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 et l'adoption, par le Tribunal de Commerce de REIMS, le 15 mai 2008, d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif.

L'adoption du plan de redressement s'est accompagnée d'une dernière restructuration impliquant 8 licenciements économiques. En effet, dans le contexte difficile du redressement judiciaire, et avec une situation de trésorerie restée tendue pendant la période d'observation, la société a souffert d'importantes difficultés d'approvisionnement. Le coût social de cette restructuration, financé par l'Assurance en Garantie des Salaires, d'un montant de 158 K€ a été pris en charge dans les comptes semestriels.

L'impact positif de l'adoption du plan de continuation, quant à la pérennité de TONNA et la confiance retrouvée des clients, n'a pu se traduire dans les chiffres d'affaires du premier semestre, compte tenu du retard pris pour l'adoption du plan de redressement, initialement envisagée au premier trimestre 2007. Le chiffre d'affaires ressort en baisse de 10,2 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2007 (7.509 K€ au 30/06/2008 contre 8.359 K€ au 30/06/2007).

Le taux de service (% des commandes honorées de manière complète dans les délais de livraison habituels) insatisfaisant a particulièrement pesé sur le premier quadrimestre au niveau des familles Individuel TV (- 32 %) et, dans une moindre mesure, Collectif TV (- 19 %). En particulier, l'activité TVI Terrestre a notamment souffert de la chute des ventes des adaptateurs TNT dont l'approvisionnement n'a pas été privilégié.

L'activité Portier / Sécurité qui a réussi à maintenir un taux de service correct grâce à une planification optimale des prévisions et une bonne gestion des stocks est restée stable (+ 0,4 %).

Des commandes importantes prises pour l'activité Réseaux TV témoignent de la confiance conservée auprès des grands donneurs d'ordres, liée à un savoir-faire reconnu de longue date.

Concernant les résultats, les comptes font apparaître un résultat opérationnel de 1.569 K€ (contre une perte de 2.114 K€ au 30/06/2007) principalement lié à la comptabilisation des abandons de créances consentis par les créanciers dans le cadre du plan de redressement pour 1.829 K€.

Dans ces conditions, et avec un résultat financier de 981 K€ lié à l'actualisation de la dette à l'égard des créanciers du plan et à l'abandon d'une créance financière à hauteur de 190 K€, le résultat net ressort à 2.549 K€ (contre une perte de 2.233 K€ au 30/06/2007). Hors éléments non récurrents (impacts du plan de continuation), le résultat net ressort à - 266 K€.

La réorganisation commerciale issue du plan de continuation permet d'escompter, avec une gamme de produits renforcée grâce aux synergies développées avec le groupe FINANCIERE PONTOISE, une activité en amélioration au second semestre.

La consolidation des capitaux propres s'effectuera, comme prévu, au second semestre, par une augmentation de capital de 1.200 K€ réservée à l'actionnaire majoritaire, après une réduction de capital destinée à apurer partiellement les pertes cumulées, avec émission simultanée de bons de souscription autonomes de sorte à compenser la dilution des actionnaires minoritaires.

Cette augmentation de capital ainsi que les apports prévus par le plan de continuation devraient permettre d'améliorer la situation financière du groupe d'ici la clôture de l'exercice.

C - ATTESTATION DU RESPONSABLE DES INFORMATIONS

J'atteste à ma connaissance que les comptes sont établis conformément aux normes comptables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Patrice PETIT, Directeur Général Délégué

D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application des articles L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Tonna Electronique, relatifs à la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants mentionnés dans l'annexe :

- l'homologation par le tribunal de commerce de Reims du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif de votre société tel que décrit au paragraphe 1 « Evénements significatifs». Ce plan prévoit plusieurs engagements financiers de la part du repreneur et de personnes physiques et morales. Dans l'hypothèse où ces engagements ne seraient pas respectés, le principe comptable de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2008, pourrait s'avérer inapproprié pour l'avenir.
- l'incidence sur le résultat net consolidé au 30 juin 2008 des mesures retenues par le plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif et dont le détail est précisé au paragraphe 1.
- les modifications apportées à la présentation du tableau de flux de trésorerie et du compte de résultat au 30 juin 2007 comme indiqué respectivement aux paragraphes 3.1.4 et 3.2..

II Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Reims, le 5 novembre 2008

*KPMG Audit - Département de KPMG SA - François PLAT - Michel BERTHET - Associés
Cabinet Laurent PATE - Laurent PATE - Associé*